

Cahier des charges  
Classe Mobile Multimédia

-

Ecole Pierre Mendès France  
Avranches

---

## 1. Objet et/ou Résumé

L'objet de ce document est de décrire le besoin et les caractéristiques techniques du système informatique que veut acquérir la ville d'Avranches pour l'école primaire Pierre Mendès France.

L'école a plus de 270 élèves sur 14 classes du CP au CM2 (dont 2 classes dites CLIS).

L'école dispose d'une salle informatique dotée de 26 ordinateurs multimédia avec connexion Internet.

Les bâtiments sont vastes et répartis sur 2 étages sans ascenseurs et ne sont pas câblés en informatique.

La solution devra tenir compte de ces contraintes.

## 2. Description du besoin

Fourniture d'un ensemble dénommé "classe mobile multimédia" comprenant :

- 13 portables informatiques.

Ces postes seront dotés des éléments suivant :

- . 1 écran 15" minimum
  - . 1 webcam
  - . la technologie wifi et Bluetooth
  - . d'un lecteur DVD
  - . d'une mini souris avec molette
  - . d'un casque avec micro robuste
- 1 vidéo projecteur à focal courte
  - 1 tableau numérique interactif transportable
  - 1 imprimante laser couleur
  - 1 scanner
  - 1 Disque dur NAS de 500Go
  - 1 routeur wifi
  - 2 prises CPL (pour l'accès Internet)
  - 1 solution de transport et de sécurisation du matériel.

Cette solution de transport et de sécurisation devra permettre :

- de recharger les ordinateurs portables lorsque ces derniers sont rangés à l'intérieur.
- d'être utilisée comme support pour le vidéo projecteur et le portable enseignant.
- de pouvoir y rajouter 2 à 3 autres portables

La ville d'Avranches souhaite une garantie de 3 ans minimum 5j / 7j aux heures de l'école, avec une extension possible à 5 ans (en option).

L'installation ainsi qu'une formation des utilisateurs devront être assurées.

En plus de ce matériel, la solution mobile multimédia devra intégrer différents logiciels :

- Une solution bureautique
- Un antivirus

Et un logiciel de supervision pédagogique des postes permettant à l'enseignant de :

- montrer l'écran de l'enseignant au reste de la classe
- diffuser un fichier média au reste de la classe
- Superviser les élèves pendant qu'ils travaillent
- Distribuer et ramasser des documents

Le prestataire devra décrire précisément les fonctionnalités des logiciels accompagnant le matériel et s'il le souhaite, joindre la notice d'utilisation avec sa proposition.

Les prestataires ayant été retenus du fait de la qualité de leur proposition seront susceptibles d'être sollicités pour réaliser une démonstration à l'équipe enseignante avant la fin de l'année scolaire 2009/2010.

## **5. Réponse financière**

La proposition financière détaillera le coût de l'ensemble des matériels et logiciels proposés par le soumissionnaire pour répondre au besoin de la ville d'Avranches, la garantie de 3 ans minimum incluse.

La proposition financière devra également indiquer le surcoût lié à une extension de garantie, portant la garantie à 5 ans.

Elle comprendra également le coût des prestations et documentation.

Le soumissionnaire devra également indiquer clairement tous les surcoûts éventuels qu'il prévoit (hors ceux mentionnés ci-dessus) pour la livraison, l'installation et la mise en œuvre de la solution répondant au besoin de la ville d'Avranches.

Enfin, la proposition de prix sera nette de tout frais supplémentaire.

## **6. Délais**

L'offre du soumissionnaire devra indiquer les délais de livraison, ainsi que les délais de mise en œuvre de la solution.

La mise en fonction du dispositif devra avoir lieu durant la rentrée scolaire de septembre 2010.

La date limite de retour des offre est fixé au lundi 21 juin à 12h.